

RANSKA  
Karanteeni- ja eristyspäätös postitse  
23.4.2020

## **Vous recevrez une décision relative à la quarantaine ou à l'isolation par courriel postal**

Les personnes exposées au coronavirus seront mises en quarantaine, et les personnes infectées par le coronavirus seront mises en isolation.

La décision relative à la quarantaine ou à l'isolation vous sera envoyée par courrier postal à votre domicile.

En raison du grand nombre de décisions de mise en quarantaine et d'isolation, leur envoi par courrier est actuellement (23/04) retardé. Nous sommes désolés de cette situation.

Il n'est pas nécessaire de demander séparément de décision de quarantaine ou d'isolation, en appelant par téléphone, par exemple. Toutefois, si vous avez des questions, veuillez au besoin contacter les infirmières qui travaillent au service de Helsingin Epidemiologinen toiminta, t. 09 310 51222 (lun - ven, 9 h - 15h30).

### **Les indemnités journalières pour maladies infectieuses dédommage vos pertes de revenus**

Kela peut vous verser des indemnités journalières pour maladies infectieuses, qui dédommagent les pertes de revenus causées par la quarantaine ou l'isolation.

Vous pouvez déposer une demande préliminaire d'indemnités journalières pour maladies infectieuses, en indiquant dans votre demande que la décision sera envoyée ultérieurement.

Cette demande doit être remise à Kela.

**En savoir plus** sur les pages de Kela [www.kela.fi](http://www.kela.fi) ([Tartuntatautipäiväraha korvaa ansionmenetyksen karanteenin aikana](#))